

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

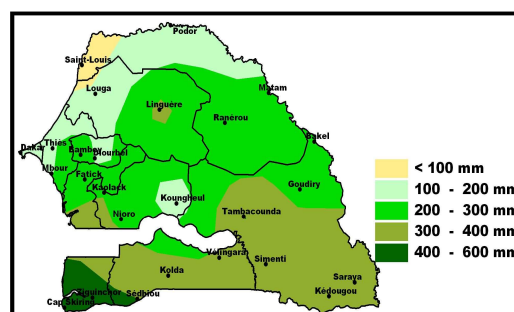
Situation météorologique

La première décade du mois d'Août a été caractérisée par des précipitations faibles à modérées. Le cumul pluviométrique décadaire oscille entre 23.3 mm à Louga et 184.6 mm au Cap Skiring. Quant au cumul saisonnier, il varie entre 59 mm à Saint-Louis et 550.1 mm au Cap Skiring.

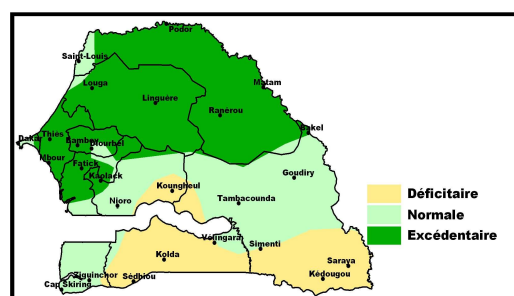
Dans la zone Nord, la pluviométrie de la décade a été faible et couvre à peine les besoins en eau des cultures. On note cependant, une bonne pluviométrie au niveau des stations de Linguère (70.2 mm) et de Ranérou (53.7 mm). Les réserves en eau du sol sont faibles; des apports pluviométriques sont donc nécessaires pour une bonne alimentation des cultures la décade à venir.

Dans les régions Centre et Sud, la pluviométrie est dans l'ensemble satisfaisante, surtout dans la région de Ziguinchor où des cumuls supérieurs à 100mm sont enregistrés. Les réserves en eau du sol sont assez satisfaisantes (entre 60 et 110mm). Quant à l'indice cumulé, indiquant la satisfaction des besoins en eau depuis l'installation des cultures, il est supérieur à 80 dans ces régions.

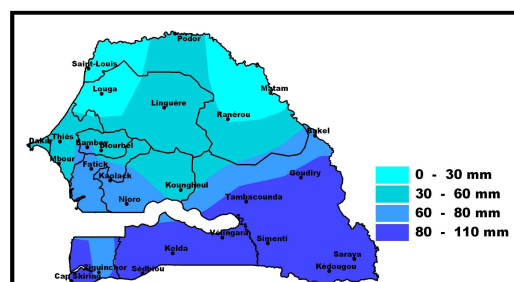
A l'issue de la première décade du mois d'août, l'hivernage s'est définitivement installé sur l'ensemble du pays. La situation pluviométrique est satisfaisante, sur le Nord et le Centre du pays, avec plusieurs stations excédentaires. Cette situation est déficitaire sur les régions Sud particulièrement sur le Sud-est du pays.



Cumul pluviométrique au 10 Août



Cumul pluviométrique au 10 Août comparé à la normale 1971-2000



Réserves en eau du sol en mm

Situation agricole

MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

La mise en place des facteurs de production, surtout semences (céréales, niébé etc.) et engrais, continue d'enregistrer des améliorations. Le taux global de mise en place pour l'ensemble des espèces diverses (céréales et niébé) est de 130,48 % contre 108,92 % la semaine dernière. Quant à l'arachide, la mise en place et la vente des semences (Dotations initiales et Rallonges) sont entièrement terminées dans la plupart des régions.

ETAT DES CULTURES

Dynamique des semis et opérations culturales

La plupart des stations du pays ont reçu des quantités d'eau qui ont permis de poursuivre encore cette semaine la dynamique des semis (arachide, niébé, sésame, bissap, mil, sorgho, maïs, riz en pépinière, fonio, pastèque, coton, gombo etc.).

Si les semis de certaines spéculations (ex. mil, arachide) sont quasiment terminés dans certaines localités comme Diourbel et kolda, dans d'autres comme le Département de Saint-Louis, les opérations de semis de l'arachide, du mil et du niébé qui étaient interrompues la semaine dernière à cause de la pause pluviométrique ont été reprises.

Dans la région de Sédhiou, les rizières de bas fonds n'ont pas encore reçu suffisamment d'eau pour permettre le démarrage des repiquages du riz.

Les opérations de radous et les sarclobinages sont en cours sur les cultures (arachide, mil, sorgho, niébé, pastèque, sésame, bissap etc.). La fertilisation minérale est également notée sur les semis de mil, sorgho, maïs et d'arachide. Le démariage se poursuit sur le sorgho.

Situation phénologique

La situation pluviométrique restant dans l'ensemble favorable, les réserves en eau du sol se sont sensiblement améliorées, ce qui permet aux cultures de poursuivre un bon développement. Ainsi pour les céréales, les stades les plus avancés restent toujours le tallage (mil/sorgho), la montaison (mil/sorgho) et la floraison du maïs résultant des tous premiers semis de case.

Pour l'arachide, le stade de la levée à celui de plantule 2-5 voire 4-5 à 6-7 feuilles est déjà atteint dans bien des localités avec la **gynophorisation** qui a marqué son apparition cette semaine. Le niébé est toujours au stade de la ramification.

SITUATION PHYTOSANITAIRE

La situation phytosanitaire est dans l'ensemble relativement calme malgré la signalisation du parasitisme dans les régions du Centre et Centre-Sud. Des attaques de chenilles d'*Amsacta moloneyi* sur arachide, mil et niébé ont été observées dans la région de Louga causant des dégâts faibles à moyens.

Des attaques de chenilles avec des dégâts légers sur le manioc ont été également notés dans le Département de Rufisque. Les traitements sont en cours avec la mobilisation d'une UPV : 80 ha sont déjà traités avec 80 litres de Dursban UL.

Des apparitions de sauteriaux ont été aussi constatées par endroits dans les régions de Diourbel et de Matam mais la situation est maîtrisée.

Dans la période du 30 juillet au 02 août, la DPV a poursuivi les traitements dans toutes les zones infestées. C'est ainsi que 13 287 ha au total ont été traités contre les sauteriaux, chenilles et autres ravageurs. Contre les oiseaux granivores, 1 175 litres de Fenthion 640 UL ont été utilisés dans les régions de Saint-Louis et kolda.

Enfin, le prépositionnement des UPV dans les régions par la DPV a connu une évolution satisfaisante.

La situation est dominée par les infestations de la chenille poilue *Amsacta moloneyi* dans les régions de Louga et de Thiès. Les sauteriaux en grande partie *Oedaleus senegalensis*, sont présentes sur arachide et niébé dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Fatick, Louga et Thiès.

Sauteriaux

On observe actuellement une accalmie dans les régions de Louga et Kaolack, une persistance dans les régions de Kaffrine, Fatick, et Thiès ayant nécessité des interventions. On note aussi

Situation agricole (suite)

un début d'apparition de la deuxième génération d'*Oedaleus senegalensis* dans la région de Fatick.

Amsacta

La situation est sous contrôle grâce aux traitements effectués. Cependant, il peut avoir une évolution des infestations avec la deuxième génération. Ainsi, des infestations et des pontes plus ou moins importantes sont actuellement observées sur les derniers semis de niébé dans les régions de Saint-Louis, Louga et Thiès.

Oiseaux

Des traitements ont été effectués contre les oiseaux granivores dans la région de Saint-Louis (Mbilor, Saldé, Diaraguel) sur des reposoirs pour la protection des parcelles de riz (stades laiteux, pâteux).

La DPV a mis en place un dispositif comprenant des superviseurs dans chaque région et a pré positionné des Unités de traitements (UPV) dans les régions où des opérations de traitements sont en cours.

Situation pastorale

Les pâturages naturels

La mise en place et le développement du tapis herbacé sont très variables en fonction des différentes zones du pays ; Au niveau du département de Saint-Louis le tapis est à la phase levée ; de même qu'au niveau de l'axe Taki-Dagana, à l'ouest et au sud dudit département, on note un développement végétatif de celui-ci, la même situation est observée un peu partout ce qui permet aux petits ruminants particulièrement de tirer profit de ce nouveau tapis et les gros ruminants par endroit de bien s'alimenter (centre sud, le sud) Au niveau de l'extrême nord du pays (zone de matam on note un début de flétrissement du tapis herbacé consécutif à un déficit pluviométrique la décade antérieure mais la situation est entrain de se résorber avec le retour des pluies cette décade.

L'abreuvement du bétail

L'installation presque effective de l'hivernage au niveau de la plupart des zones du pays a permis l'apparition des mares temporaires qui assurent l'abreuvement de la plupart des animaux des différentes zones du pays ; cependant leur niveau de remplissage reste variable à moitié rempli au centre (région de fatick, bien rempli au sud-est région de kédougou, etc)

Etat d'embonpoint des animaux

Il est variable selon les zones il va de médiocre du fait de la faiblesse des ressources fourragères disponibles (st-louis) à excellent là où le tapis herbacé

affiche un bon développement végétatif (région de Kédougou, de Sedhiou etc.).

Mouvement du bétail

La plupart des troupeaux des zones centres (Thiès, Diourbel, Fatick qui sont sortis de leurs zones respectives, vers la zone du ferlo et celle de Tamba amorcent un retour timide malgré l'installation progressive de l'hivernage au niveau de leur zone d'origine.

Situation zoo sanitaire

La situation zoo sanitaire est caractérisée par l'apparition:

d'un foyer de pasteurellose bovine à Lambaye (département de Bambey qui a fait 20 malades 03 morts), une suspicion de pasteurellose bovine à Gossas village qui a fait 15 malades 15 mortalités ; thérapie proposée vaccination effectuée sur 200 têtes ; et deux foyers d'entérotaxémie ont été enregistrés au niveau des petits ruminants au niveau dans la communauté de Fanaye et à Guede village qui ont fait 15-20 morts sur une population de 200 malades sur un effectif de 1000 à 1500 têtes de petits ruminants.

Conformément au Décret n° 2002-1904 du 4 novembre 2002 relatif à la police sanitaire des animaux, l'antibiothérapie et/ou la vaccination ont été effectués pour circonscrire lesdits foyers.

Tableau pluviométrique

STATIONS	ANTE-RIEUR		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	CUMUL		
	cum	NJ											DEC.	SAIS.	NJ
Saint Louis	34.1	5						13.8	11.1		tr	0.2	25.1	59.2	8
Podor	92.7	8			tr			23.7	tr				23.7	116.4	9
Ndioum	77.2	9							5.3				5.3	82.5	10
Matam	188.5	18		3.6	0.5			20.3					24.4	212.9	21
Thilogne	175.2	9		16.0				33.5					49.5	224.7	11
Ranérou	164.3	16		5.3	tr		10.2	28.0				10.2	53.7	218.0	20
Kanel	149.7	10		10.2				13.6					23.8	173.5	12
Louga	98.9	6						19.8		3.5			23.3	122.2	8
Keur M. S.	124.8	3											0	124.8	3
Kébémér	108.1	7						22.2		3.0			25.2	133.3	9
Linguère	258.8	14			19.1		22.1	27.6	0.6	tr		0.8	70.2	329.0	19
Diourbel	138.9	15		tr	8.5	0.3			14.3	5.0		0.8	28.9	167.8	20
Bambey	248.1	13			5.5			10.0	2.3	14.0			31.8	279.9	17
Mbacké	188.5	9			5.5			7.0		7.5		12.6	32.6	221.1	13
Thiès	122.1	10		24.0	5.5			7.7	14.8	21.2			73.2	195.3	15
Tivaouane	111.3	10		3.2	15.0			11.5		38.0			67.7	179.0	14
Mbour	122.0	13		24.6	3.8				2.0	40.8	0.1	1.0	72.3	194.3	19
Joal	114.0	9		6.3	21.0	5.0		6.0		32.0		9.0	79.3	193.3	15
Thiadiaye	139.0	10		10.4				6.7		17.0		tr	34.1	173.1	13
Mérina Dakhar	132.7	8			18.2			8.3		22.0			48.5	181.2	11
Dakar Yoff	72.7	13			15.0	1.7				5.0	13.9		35.6	108.3	17
Dakar-Hann	78.0	7											np	#####	
Fatick	207.9	14		8.5	9.7			15.2	11.2	3.0	tr	11.2	58.8	266.7	20
Fimela	189.7	11		0.4	17.9			1.6				6.0	25.9	215.6	15
Guinguénéo	152.6	12	0.5	3.4	47.4		0.5						51.8	204.4	
Foundiougne	114.6	11		1.3	51.1			2.7			0.3	6.5	61.9	176.5	16
Gossas	157.6	11		8.9	6.2			2.7				5.0	22.8	180.4	15
Kaolack	215.3	21		1.0	44.4		3.5	0.5	11.5	15.2		7.4	83.5	298.8	28
Kaffrine	151.5	15		tr	4.4		18.7					45.7	68.8	220.3	
Koungheul	102.8	15	0.3	14.2	0.7	tr	2.2	12.4	0.5	tr		15.4	45.7	148.5	22
Nioro du Rip	220	21	tr	1.4			16.0	1.4	1.6	tr		41.6	62	282.0	26
Paoskoto	161	15		2.2	tr		10.5					42.7	55.4	216.4	
Wack Ngouna	199.1	15		1.0	10.1							7.0	18.1	217.2	
Tambacounda	337.9	24		13.7		0.4	22.6	16.6	12.2			0.1	65.6	403.5	30
Koumpentoum	149.3	21		41.3				9.6	3.7			46.0	100.6	249.9	25
Goudiry	177.7	17		26.2		tr	0.2	46.0	17.5	tr			89.9	267.6	21
Bakel	233.4	22		14.9			2.5	10.1				0.2	27.7	261.1	26
Kidira	231.6	15		2.1			0.5	17.3					19.9	251.5	18
Kédougou	275.8	36	2.0	16.5	5.8	1.5		13.0	41.4		tr	12.9	93.1	368.9	43
Saraya	383.1	27	15.9		5.0	2.8		14.5	28.3			23.0	89.5	472.6	33
Simenti	334.4	28		2.7		0.5	7.4	0.1	29.4			16.4	56.5	390.9	34
Kolda	269.9	25		5.8	0.2		42.0	7.2	19.8	1.3	0.6	2.6	79.5	349.4	33
Sédhiou	302.4	25	21.0	10.4		3.5	17.0	1.3	20.0	8.1	1.7	28	111.0	413.4	34
Boukiling	322.8	21	11.5	12.0		20.3	87.3	7.6	16.0	14.6	2.3	20.2	191.8	514.6	30
Vélingara	234.7	28				1.1	33.8	4.0	35.4			10.2	84.5	319.2	33
Diattacounda	348.3	22	20.0	2.5			104.7	0.3	17.4	1.0	6.6	45.3	197.8	546.1	30
Ziguinchor	288.9	37	0.2		7.3	4.5	101.1		26.4	3.0	2.0	0.8	145.3	434.2	45
Bignona	234.3	25	1.9	14.0	3.9		44.8	2.0	32.5	10.0		1.2	110.3	344.6	33
Sindian	251.1	23	0.1	12.2	3.3		74.5	26.1	28.5	10.4	0.5	0.7	156.3	407.4	32
Cap Skirring	365.5	24		30.0	13.8	0.3	70.0	32.5	21.0	16.0	tr	1.0	184.6	550.1	32
Oussouye	358.7	21			9.0	0.9	79.7						89.6	448.3	
Cabrousse	386.1	21	7.0	20.8	11.2	tr	21.0	31.6	27.9	10.9		0.5	130.9	517.0	29

tr: Traces

np: Non Parvenu

NJ: Nombre de jour de pluies